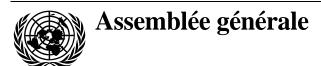
Nations Unies A/62/L.29



Distr. limitée 4 décembre 2007 Français Original : anglais

Soixante-deuxième session
Point 64 a) de l'ordre du jour
Nouveau Partenariat pour le développement
de l'Afrique : progrès accomplis
dans la mise en œuvre et appui international

Pakistan*: projet de résolution

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : modalités, forme et organisation de la réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 61/229 du 22 décembre 2006, dans laquelle elle a décidé d'organiser, à sa soixante-troisième session, une réunion de haut niveau sur le thème « Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des différents engagements, défis et perspectives »,

Rappelant également le Document final du Sommet mondial de 2005¹ et sa résolution 60/265 du 30 juin 2006 sur la suite donnée aux dispositions du Document final,

Rappelant en outre ses résolutions 57/270 B du 23 juin 2003, 61/230 du 22 décembre 2006 et 61/296 du 17 septembre 2007 et la déclaration ministérielle, adoptée lors du débat de haut niveau de la session de fond de 2001 du Conseil économique et social, intitulée « Le rôle du système des Nations Unies en ce qui concerne l'appui aux efforts des pays africains pour parvenir au développement durable », du 18 juillet 2001²,

Réaffirmant sa ferme volonté de faire face aux besoins de l'Afrique, seul continent à ne pas être en voie de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015,

^{*} Au nom des États Membres des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

¹ Voir résolution 60/1.

² Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément n° 3 (A/56/3/Rev.1), chap. III, par. 29

Notant que la mise en œuvre intégrale des engagements pris vis-à-vis de l'Afrique par ses partenaires de développement aidera le continent à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015,

Convaincue que la réunion de haut niveau constituera un événement important pour faire le point sur l'exécution des engagements pris envers l'Afrique afin de répondre de manière globale aux besoins particuliers de développement du continent,

- 1. *Décide* que la réunion de haut niveau se tiendra le 22 septembre 2008 avant le débat général de la soixante-troisième session de l'Assemblée;
- 2. Décide également que la réunion se tiendra avec la participation des chefs d'État et de gouvernement et encourage tous les États Membres à y être représentés à ce niveau;
- 3. Décide en outre que la réunion sera composée de quatre séances plénières;
 - 4. Décide que la réunion adoptera des conclusions concertées;
- 5. Engage vivement tous les États Membres à prendre une part active à la réunion;
- 6. *Souligne* qu'il importe que les partenaires de développement de l'Afrique prennent une part active à la réunion;
- 7. *Décide* que les préparatifs de la réunion seront menés en collaboration étroite par l'ONU et l'Union africaine;
- 8. *Invite* le Saint-Siège, en sa qualité d'État observateur, et la Palestine, en sa qualité d'observateur, à participer à la réunion;
- 9. Décide que les séances plénières seront organisées conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale;
- 10. Décide également que la réunion sera présidée par le Président de l'Assemblée générale;
- 11. *Invite* les organisations intergouvernementales qui jouissent du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à participer à la réunion;
- 12. Souligne que les directeurs des fonds, programmes et organismes des Nations Unies peuvent participer à la réunion, en consultation avec le Président de l'Assemblée générale;
- 13. *Invite* les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce, les banques régionales de développement et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à participer à la réunion;
- 14. Prie le Secrétaire général de présenter à la réunion un rapport d'ensemble assorti de recommandations sur le thème « Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des différents engagements, défis et perspectives » en collaboration avec les organismes de développement compétents des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les autres institutions financières et commerciales régionales et internationales concernées, deux mois avant la réunion, ainsi que d'une note sur les aspects liés à l'organisation de la réunion.

2 07-62538